

DIRECTORATE OF LEGAL ADVICE
AND PUBLIC INTERNATIONAL LAW

PUBLIC INTERNATIONAL LAW
AND TREATY OFFICE DIVISION

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

% & ' ' () * +

! " # \$

_____ (,

_____ - _____ (0 & ! / 0 , / + ' " \$.
2 3)

4 & \$ & ,
& ,

4 & \$ & ' \$
(& ,

% 2 3) % 4 ,
4 / 1

3 & , 0 0 5 & / (

(\$, , / " (0 " (" - " 6 " . 1 "
3 5 7 0 " 8 0 & / , 0 9 2 (4





2 2 3)

!! " " " " # "
0 & ! " " !" + ' \$
" \$% &

!! " " " "
!! " " " "
; ! " ; !" + <
(!'

=====

% 0 4
%? 4?

\$

\$" % # % ! "#

4 && 10 !& & & , 0 (, /
/! , / , 21 ! & # / - & ,

(0 ! (, ,, 0 , \$ 1 ! & ,) 0 & "
0 , \$ 1 ! & , 0 0 / & (
/0, / 1 . , 0 0 \$ @ , 0 ! (
. /0, / 1 . after the " amended) Conv accor
5 , 5 (,, 0" ! 0 4 < ! .
(, / \$ /! , / , 21 ! & # / - & ,
" CRS MCAA" 9 on A

(0 ! " / " , 0 0 (
0, 0 1 0 ! ! & ' \$ &
1 5 , 0 0 (& 0 @ \$" 5
\$ & 5 ! 5 , 0 0 (0 ! ' 1 \$ & &
, 0 0 (& \$A &
(0 ! / & , 0 0 (&& & 0, \$ 5 ,
, \$! 0 , 0 0 (&& & 0,
1 0 ! 1A

. 0& & , , \$ \$ \$ < 0 0 & , 0 0 (, 0 0 5
1 0 " ! 1 & ! < 0 & 5 0 0 (, 0 0
&& 0 " B " 0 !< 5 0 (5 \$ 0
& 1 ! \$ \$ 0 0, & \$ A\$ & &
& 1 0 ! ! ! 1 ! & \$ A\$ & &

/ C 5 0! ! 1 ! @ \$, 0 0 (5 0
0 / & , 0 0 (0 (% .(// & , 5 @ \$ 5

1 0 ! 1 & 0 , 0 0 (& @
0 ! 0 & && A
C 5 0! ! " & " 5 @ \$, 0 0 (5 0
& , 0 / & , 0 0 (0 (% .(// 1 ! @ \$ 5
@ 0 1 ! 0 ! 1 && 0 & A , 0 0
% ! ! ,& 0 0 / & , 0 0 (0
.(// , \$ 0 & * 5 B \$! < 0 ! < 0
5 0 & , 0 (% .(//A 0 & 5 0 ! ,< 0 \$ 1 ! 0
(& , ! \$ & < 0 * 0 0&(% 0 / &
, 0 0 (0 (% .(// " 5 & , * B & 5 .(//"
/ + & , 0 0 (" ! 0 \$ 0 , & (% .(//"
! 1 & ! < 0 ! < 0 & , 0 " &
! < 5 0 & , A
(, 0 , 0 0 (&& 0 5 ,
(% .(// & 0, 0 (% .(// 5 (, 0 @ 1
! , 0 0 (, 0 , 0 " ! < 0 & 1
! 1 5 & , ! < 0
(, 0 , 0 0 (&& & 0,
0 / +" (5, 0 @ , 0 0 (,
, 0 " & 1 0 , 0 0 (1 5 ,
& , 1 ! 0 0 ! < 0 " 5 & 5B ! 0 & 0 !
0 \$ (% .(// (% .(// 5 ! 0 & 0 !

\$

() +) r é t a r i a t G é n é r a l d e I
\$" % %

Déclaration relative à la date d'effet pour les éc
tre autorités compétentes concernant l'échange
1 &

(0? B (, pris l'engagement d'échanger automatique
; 0) B " E d'échanger automatiquement des re
de l'ardècle Convention concernant l'assistance admi
qu'amendée par le Protocole modifiant la Convention d
, F & * F (G , 0?H & ,?, 0 el Be s'est
!!?" (, signé une Déclaration d'adhésion à l'Ac
compétentes concernant l'échange au&omatique &de ren
* F IG' AMAC HNCD A

(0? B " & ,? , ; 28(6), la Convention amendée s'
administrative couvrant les période\$ d'imposition qu
l'année qui suit celle durant laquelle la Convention
ou, en l'absence de période d'imposition, elle s'app
! & < " F janvier de l'année qui
laquelle la Convention amendée est Aentrée en vigueur

Considérant que0 l'a(rticle , 0? ? @ 0 1
convenir que la Convention amendée prendra effet po
portant sur des période\$ d'imposAtion ou obligations

(B 0 ! , E , < 0 0
Convention amendée que pour ce qui concerne des périod
< 0 0 B (, 0? B "
< 0 s émettrices pour lesquelles la Convention vient
0, 1 < 0 0 B
d'imposition ou les obligations fiscal\$ p\$ n\$ prend\$ h\$ a\$
A

Reconnaissant qu'une Partie existante à la Convention
des renseignements 6emévrat Codevent à onicalme amendée et de l
cerne des périodes d'imposition ou des obligations
Convention amendée si les deux Parties déclarAnt s'en

Reconnaissant en outre qu'une nouvelle partje à; la
Partie existante des renseignements 6emévrat Codevent à onicalme amendée et de l
pour ce qui concerne des périodes d'imposition ou de
0 a Convention amendée si les deux Parties déclarent
d'efAf et

Reconnaissant que les renseignements reçus, @ n ve 0 tu
l'AMAC NCD peuvent donner lieu à? des demandes0 de s
< 0 ? , " B , E , ? 0 0 0? B
juridiction émettrice a échangé automatiqueAment des r

(& , que la capacité d'une juridiction de transmettre
de l'ardècle Convention amendée et de l'AMAC NCD, ai
demandes de suivi formulées s0 e(n applic@? ion de l'arti
dispositions de l'AMAC NCD, y compris les périodes de

qui y figurent, quelles que soient les périodes d'imposition, A

Il est précisé que la Convention amendée s'applique conformément à l'article 1B de l'annexe NCD pour ce qui concerne l'assistance administrative ; () B & 0 0? " B périodes d'imposition ou les obligations fiscales ! ,

Il est précisé que la Convention amendée s'applique aussi à l'article 0, ? "+" (, " B @ ; (, 0? B & 0 0? " B B d'imposition ou les & 0 < 0 0 1B ! , assistance porte sur des demandes de suivi relatives à la déclaration de la juridiction émettrice c